

FIN DE LA PRIME À L'ACHAT DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE 2022

LA PRIME VÉLO, VICTIME DE SON SUCCÈS

Mise en place en 2021, la prime à l'achat de vélos à assistance électrique a connu un vrai succès dès sa première année.

En 2022, elle a été reconduite avec deux nouveautés :

- Un budget porté à 40 000 € ;
- Une prime bonifiée pour l'achat de vélos utilitaires, ou vélos cargos, à un maximum de 400 euros.

Avec 350 dossiers acceptés, l'enveloppe budgétaire disponible est épuisée.

Il n'est donc plus possible de déposer des demandes d'aides pour des vélos achetés en 2022 auprès de l'Agglo.

Les élus étudieront le renouvellement ou non de ce dispositif pour 2023.

Contact presse Saint-Lô Agglo :

Cécile Fournier

06 82 05 23 51 / 02 14 16 30 22

cecile.fournier@saint-lo-agglo.fr

[espace presse] saint-lo-agglo.fr -   